



1 Programme d'études de préalable ou du complément au Master en sciences du sport, option santé et recherche

L'objectif du programme de *Préalable au Master* (PreMSc) ou *Complément du Master* (ComplMSc) est de permettre aux étudiant-es ayant acquis soit 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale de leur Bachelor en sciences du sport et de la motricité option enseignement (BSc-Sport-E) à l'Université de Fribourg, soit le Bachelor en sciences du sport de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin (HEFSM) d'accéder au études de *MSc en sciences du sport « option santé et recherche »* à l'Université de Fribourg. L'étudiant-e peut suivre ce programme avant de commencer le MSc (PreMSc) ou en parallèle au MSc (ComplMSc). Dans ce dernier cas, il acquerra en priorité les crédits ECTS du Complément.

Ce programme de 23 ECTS comporte 5 ECTS de biologie, 6 ECTS de chimie, 6 ECTS de biochimie, et 6 ECTS de sciences du sport.

Pour les candidat-es au MSc en sciences du sport, option santé et recherche ayant acquis une formation en sport dans une autre Haute Ecole, un programme personnel sera établi par la Faculté des sciences.

1.1 Unités d'enseignement du PreMSc/ComplMSc

[Version 2013, paquets de validation : CMSc-SP.0009 ou PMSc-SP.0010]

Code	Unité d'enseignement	semestre	h. tot.	ECTS
BL.0001	Biologie générale I (cours)	SA	46	5
CH.1014	Chimie générale (avec exercices)	SA	84	6
BC.0119	Fondements de biochimie	SP	52	6
SP.0660	Introduction aux techniques de mesure de la recherche	en SP	28	3
	sciences du sport			
SP.0661	Introduction à la thématique santé par l'activité physiq	ue SP	28	3
			_	23

L'étudiant-e qui doit suivre en parallèle le programme de *Complément du Master* et du *MSc en sciences du sport, option santé et recherche* organisera ses études sur 4 semestres au lieu de 3, tout en donnant la priorité aux UE du Complément.

Recommandation

Il est de plus recommandé de renforcer les bases en médecine humaine en suivant tout ou une partie des UE suivantes :

Code	Unité d'enseignement	semestre	h. tot.	ECTS
CH.1072	Chimie organique de base	SP	42	3
ME.1202	Bases morphologiques et fonctionnelles – Systèmes I	a SA	105	10
ME.2203	Bases morphologiques et fonctionnelles – Systèmes I	b SP	78	7
PY.0110	Physiologie et physiopathologie des grandes	SA	28	3
	régulations : partie I			
PY.0111	Physiologie et physiopathologie des grandes	SP	28	3
	régulations : partie II			

1.2 Contenu des UE du PreMSc/ComplMSc

- Le cours de *Biologie générale I* (BL.0001) donne une introduction à la biologie (biologie cellulaire et génétique) et traite des structures et fonctions biologiques, du niveau moléculaire à l'organisme et de la génétique.
- Le cours de *Chimie générale* (CH.1014) établit les bases de la chimie et complète les connaissances acquises au gymnase pour les amener au niveau universitaire.
- Le cours *Fondements de biochimie* (BC.0119) présente une introduction à la biochimie et décrit la composition, la structure et les voies métaboliques principales des composants cellulaires les plus importants et des organismes (sucres, acides aminés et lipides).
- Le cours Introduction aux techniques de mesure de la recherche en sciences du sport (SP.0660) constitue une introduction aux différentes techniques et outils utilisés pour étudier le comportement humain. Le cours couvre notamment les techniques d'analyse du mouvement ainsi que les techniques d'enregistrement de l'activité cérébrale et musculaire. L'accent est plus particulièrement mis sur l'application de ces techniques aux domaines du sport et de la santé.
- Le cours *Introduction à la thématique santé par l'activité physique* (SP.0661) présente les bases de la relation entre l'activité physique et la santé. Les principaux facteurs à risque ainsi que les interventions utilisant l'activité physique pour les réduire sont abordés. Un accent particulier est mis sur l'aspect de l'activité physique comme une mesure de prévention ou de réhabilitation.

Pour chaque UE, un descriptif détaillé est disponible sur la base de données GestEns (http://www.unifr.ch/science/gestens).

1.3 Examens de PreMSc/ComplMSc et validation

Les études de ce PreMSc sont régies par le **Règlement du 2 février 2004 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science** de la Faculté des Sciences.

Le programme de PreMSc constitue un « paquet de validation » au sens de ce règlement. La validation des 23 crédits ECTS du paquet de validation doit être obtenue pour l'inscription définitive dans la filière d'études MSc en sciences du sport, option santé et recherche.

Le programme de ComplMSc constitue un « paquet de validation » au sens de ce règlement. La validation des 23 crédits ECTS du paquet de validation doit être faite avant d'obtenir le *MSc en sciences du sport, option santé et recherche.*

1.4 Évaluation des unités d'enseignement

L'évaluation des cours et des cours avec travaux pratiques se fait par des épreuves orales, écrites ou pratiques dont la durée est fixée dans les annexes « Modalités d'évaluation des UE de la biologie », « Modalités d'évaluation des UE de la chimie », « Modalités d'évaluation des UE de la biochimie », et "Modalités d'évaluation des UE des sciences du sport".

L'admission aux épreuves de chaque unité est conditionnée par des critères fixés et remis aux étudiants au début du cours.

1.5 Conditions d'accès au PreMSc/ComplMSc

L'accès aux études de *PreMSc en sciences du sport* à l'Université de Fribourg est accordé aux étudiant-es sur le point d'acquérir 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale de leur BSc-Sport-E, ou le Bachelor en sciences du sport de l'HEFSM.

L'accès aux études de *ComplMSc en sciences du sport* à l'Université de Fribourg est accordé aux étudiant-es ayant acquis le BSc-Sport-E, ou le Bachelor en sciences du sport de l'HEFSM.